



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Chiens

Question écrite n° 50884

#### Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les nuisances diverses qu'occasionne la prolifération en milieu urbain des animaux de compagnie, notamment des chiens. Qu'elles soient simplement désagréables, telles les déjections au beau milieu des trottoirs ou parfaitement insupportables, tels les aboiement nocturnes incessants dans les immeubles et les morsures infligées aux humains, ces nuisances causées par les chiens n'entraînent aucune sanction pour leurs propriétaires indelicats et incapables d'assumer le dressage de leur bête. De nombreux citoyens déplorant cet état de fait, il lui demande si des mesures permettant de limiter ces désagréments sont prévues dans le projet de loi relatif à la protection des animaux qui sera prochainement soumis au Parlement.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bois Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50884

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 1969